

**Daniel Hornung**

# **Bases pour la planification de la politique du 3<sup>e</sup> âge dans le Jura bernois**

**Berne, le 8 juillet 2010**

**Mandant du présent rapport :**  
**Association des Maires des districts de Moutier de La Neuveville**

**Préambule**

Afin de donner suite à l'exigence de planification des besoins en matière de politique du 3<sup>e</sup> âge, les districts de Moutier et de la Neuveville se sont vus signifier par la Direction de la Santé publique et de la Prévoyance sociale du canton de Berne (SAP) qu'il s'agissait pour eux de compléter les données des rapports précédemment élaborés. Mandat a ainsi été confié au bureau Hornung de procéder à une analyse chiffrée des données démographiques liées à l'hébergement stationnaire et au développement de l'aide et des soins à domicile. Grâce à la volonté des initiants et de la SAP, ce rapport contient également les données actualisées du district de Courtelary, qui possédait déjà un tel rapport, ainsi qu'une synthèse pour l'ensemble du Jura bernois.

En parallèle à l'attribution du mandat d'études, la Conférence des Maires du Jura bernois (CMJB) a décidé en décembre 2009 de constituer une commission Politique du 3<sup>e</sup> âge destinée à assurer la coordination des travaux et à définir les lignes directrices en matière de politique régionale.

C'est donc tout naturellement que la commission nouvellement constituée s'est saisie du dossier et qu'elle a fonctionné comme groupe d'accompagnement pour l'élaboration du présent rapport.

La consolidation des données au niveau du Jura bernois devrait permettre une approche globale des enjeux tout en satisfaisant aux exigences d'informations et de planifications locales liées aux districts.

**Composition de la Commission Politique du 3e âge du Jura bernois :**

**M Pascal Balli**, Maire de Loveresse et président de l'Association des Maires et Présidents de Bourgeoisies du district de Moutier, président

**M. Jean-Claude Châtelain**, Hôpital du Jura bernois, Moutier

**Mme Muriel Christe Marchand**, Pro Senectute Arc Jurassien, Tavannes, mandat de coordination des travaux de la commission

**M. Alain Desbiolles**, Service social régional , La Neuveville

**Mme Cornelia Faivet**, Service d'aide et de soins à domicile, Tramelan

**M. Maxime Franchi**, Fondation les Roches, Orvin

**M. François Nyfeler**, EMS La Roseaie, Saint-Imier

**Mme Marie-Claire Rossé**, Service d'aide et de soins à domicile, Malleray

**Mme Annelise Vaucher**, Membre de la Conférence des maires du Jura bernois, Cormoret

## Table des matières

	Page
1. Hébergement stationnaire.....	4
1.1 Situation actuelle.....	4
1.11 Offre .....	4
1.12 Clients .....	5
1.121 Clients des EMS et domicile légal.....	5
1.122 Structure par âge .....	6
1.123 Degré de soins .....	8
1.2 Evolution future .....	9
1.21 Offre .....	9
1.22 Demande.....	10
1.221 Population totale et personnes âgées de 65 ans ou plus.....	10
1.222 Personnes en EMS .....	13
1.223 Demande de places en EMS .....	14
1.23 Bilan .....	15
2. Aide et soins à domicile (ASAD) .....	19
2.1 Situation actuelle.....	19
2.2 Evolution future .....	21
2.21 Demande liée à l'évolution démographique.....	21
2.22 Demande liée au plafonnement du nombre de places en EMS .....	22
2.23 Demande globale de prestations ambulatoires.....	23
3. Conclusions.....	26
Annexe 1 : Données de base .....	27
Annexe 2 : Bibliographie et abréviations.....	31
Bibliographie.....	31
Abréviations.....	32

### Subdivision géographique du Jura bernois

Dans le présent document, le Jura bernois est subdivisé en trois régions. Celles-ci correspondent aux anciens districts de Courtelary, de Moutier et de La Neuveville. Les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher sont également rattachées à la région de La Neuveville.

Lorsqu'on parle de « Courtelary », « Moutier » et « La Neuveville » dans le présent document, on se réfère toujours aux régions susdites.

## 1. Hébergement stationnaire

### 1.1 Situation actuelle

#### 1.1.1 Offre

Le Jura bernois compte 21 EMS. En fonction des catégories considérées, le nombre de places dans ces institutions varie de 755 à 805 :

- Pour le domaine « personnes âgées », la SAP a actuellement accordé 755 places.
- Si l'on considère à la fois les places pour personnes âgées et pour personnes (âgées) avec handicap, le Jura bernois dispose actuellement d'environ 800 places en EMS.<sup>1</sup>

**Tableau 1**  
**Nombre d'EMS et nombre de places en EMS, Jura bernois et districts, 2008**

	Nbre d'EMS	Nombre de places				Total général
		accordées par la SAP	selon la statistique des institutions médico-sociales (SOMED)			
		pour personnes âgées	pour personnes âgées	pour pers. handicapées et âgées	en tout	
Jura bernois, total des places						805 <sup>a</sup>
Jura bernois, par catégorie	21	755	736	33	769	
District de Courtelary	12 <sup>b</sup>	319	329	33	362	
District de Moutier	7 <sup>c</sup>	295 <sup>d</sup>	262 <sup>e</sup>		262 <sup>e</sup>	
District de La Neuveville	2	141	145		145	

a) 769 places pour personnes âgées et handicapées selon la statistique SOMED et 36 places dans la clinique de Bellelay (les places dans ladite clinique ne figurent pas dans la statistique SOMED).

b) Y compris 2 EMS pour des personnes avec handicap (résidence les Sources à Sonceboz et Foyer Oasis à Corgémont).

c) Y compris la clinique psychiatrique de Bellelay.

d) Y compris 36 places dans la clinique psychiatrique de Bellelay.

e) Sans les 36 places accordées par la SAP dans la clinique psychiatrique de Bellelay.

Sources : SAP (2010a) ; OPAH (2010) .

<sup>1</sup> Pour l'année 2008, les statistiques SOMED font état de 769 places. 36 places dans la clinique psychiatrique de Bellelay n'y sont pas comprises. D'un autre côté, les statistiques SOMED comprennent 33 places qui ne figurent pas dans la liste des places accordées par la SAP pour les personnes âgées. Selon les informations de l'Office des personnes âgées et handicapées (OPAH), il s'agit là de places dans deux institutions pour personnes avec handicap. Bien que ces institutions ne figurent pas dans la liste des établissements médico-sociaux, elles accueillent également des personnes âgées (avec handicap).

## 1.12 Clients

### 1.121 Clients des EMS et domicile légal

Le lieu de séjour et le domicile légal des habitant(e)s des EMS ne coïncident pas toujours. En 2008, 1008 personnes domiciliées dans le Jura bernois habitaient dans un EMS. Seules 925 d'entre elles habitaient toutefois dans un EMS situé dans le Jura bernois. 83 personnes domiciliées dans le Jura bernois habitaient dans un EMS en dehors de cette région (22 en ville de Bienne, 61 dans d'autres communes).

Par ailleurs, les 21 EMS du Jura bernois ont hébergé, en 2008, 1204 personnes au total. Un quart d'entre elles – environ 280 – avaient leur domicile en dehors du Jura bernois, 116 d'entre elles dans la seule ville de Bienne.

**Les EMS du Jura bernois hébergent par conséquent environ 200 personnes de plus que le besoin actuel de la région.** Si l'on en juge par leur domicile (ville de Bienne, canton de Neuchâtel), il devrait s'agir en grande partie de personnes francophones.

**Tableau 2**  
**Habitant(e)s des EMS et domicile légal, Jura bernois et districts, 2007 et 2008**

Domicile des personnes habitant en EMS	Emplacement de l'EMS						
		Courtelary <sup>b</sup>	Moutier <sup>c</sup>	La Neuveville	Total du Jura bernois	Ville de Bienne	autres régions
<b>Année 2007</b>							
Courtelary	433	374	16	11	401	14	18
Moutier	411	31	353	11	395	3	13
La Neuveville <sup>a</sup>	114	9	1	89	99	6	9
<b>Total du Jura bernois</b>	<b>958</b>	<b>414</b>	<b>370</b>	<b>111</b>	<b>895</b>	<b>23</b>	<b>40</b>
Ville de Bienne		51	5	66	122		
Canton de Neuchâtel		17		2	19		
Autre région de domicile		63	45	28	136		
Total des personnes habitant dans un EMS du district de...		545	420	207	1172		
<b>Année 2008</b>							
Courtelary	423	365	15	12	392	10	21
Moutier	479	58	375	21	454	5	20
La Neuveville <sup>a</sup>	106	10		69	79	7	20
<b>Total du Jura bernois</b>	<b>1008</b>	<b>433</b>	<b>390</b>	<b>102</b>	<b>925</b>	<b>22</b>	<b>61</b>
Ville de Bienne		52	4	60	116		
Canton de Neuchâtel		12	1	2	15		
Autre région de domicile		72	43	33	148		
Total des personnes habitant dans un EMS du district de ...		569	438	197	1204		

a) Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher.

b) Personnes habitant dans 12 EMS (dont 2 pour personnes avec handicap).

c) Personnes habitant dans 6 EMS (clinique psychiatrique de Bellelay ne pas compris).

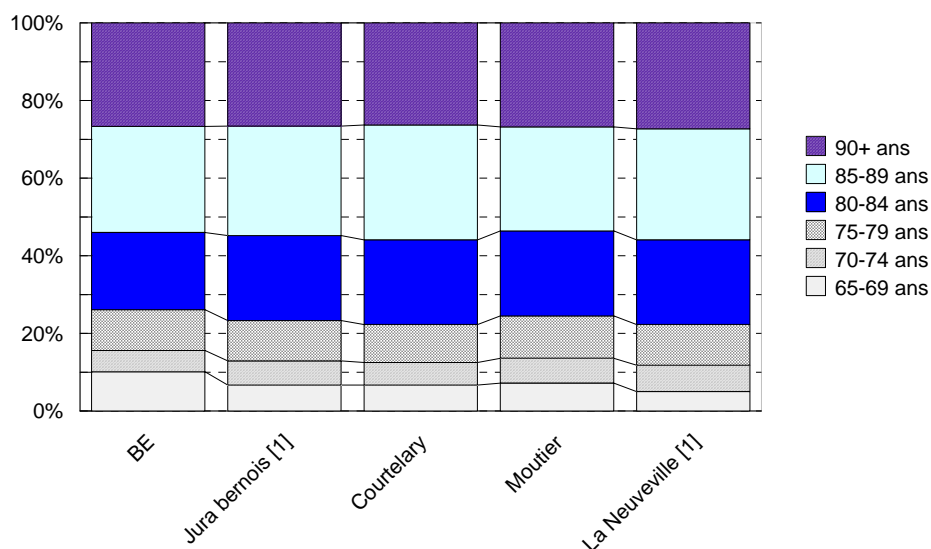
Source : SAP (2010a).

### 1.122 Structure par âge

**Les trois quarts environ de tous les habitant(e)s des EMS ont 80 ans ou plus.** Les personnes de moins de 80 ans ne représentent qu'une petite minorité sur l'ensemble des habitant(e)s des EMS. La répartition des habitant(e)s des EMS par classe d'âge est pratiquement identique dans les différentes régions du Jura bernois. Elle ne s'écarte que peu de la moyenne cantonale. Dans le Jura bernois, on compte un peu plus de personnes très âgées dans les EMS qu'en moyenne cantonale (77 pour cent par rapport à 74 pour cent).

**Figure 1**  
**Personnes habitant en EMS par classe d'âge, Jura bernois, districts et canton de Berne, moyenne 2007/2008**

(Jura bernois et districts : Personnes avec lieu de domicile dans une commune du Jura bernois)



[1] Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher.

Sources : SAP (2010a) ; Office fédéral de la statistique (2009).

Si l'on considère la relation entre habitant(e)s d'EMS et population totale par classe d'âge, on obtient l'image suivante :

- La proportion de personnes habitant en EMS augmente avec l'âge des personnes. Parmi les personnes de moins de 80 ans, moins de 10 pour cent habitent en EMS. Parmi les habitant(e)s de 80-84 ans du Jura bernois, 13 pour cent habitent en EMS. Parmi les personnes de 85-89 ans, elles sont 28 pour cent, et parmi les personnes de 90 ans ou plus, 60 pour cent.
- **Dans le Jura bernois** et dans pratiquement toutes ses régions, **la proportion de personnes de la population totale habitant en EMS est nettement plus faible que la moyenne cantonale, et cela pour toutes les classes d'âge** (fig. 2 et tab. 3). Les personnes âgées du Jura bernois sont en meilleure santé ou reçoivent plus d'aide que la moyenne cantonale, lorsqu'elles en ont besoin.

**Tableau 3**  
**Habitant(e)s d'EMS, Jura bernois et districts, moyenne 2007/2008**

Unité géographique Classe d'âge	Habitant(e)s d'EMS	en pour cent du total	en pour cent de la population résidente de la classe d'âge	comme colonne (4), moyenne cantonale
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Jura bernois</b> <sup>a, b</sup>				
65-69 ans	65	7%	2%	5%
70-74 ans	60	6%	3%	3%
75-79 ans	101	10%	5%	7%
80-84 ans	212	22%	13%	17%
85-89 ans	274	28%	28%	36%
90+ ans	258	27%	60%	64%
Total 65+ ans	969	100%	10% <sup>c</sup>	13% <sup>c</sup>
<b>Courtelay</b>				
65-69 ans	29	7%	3%	
70-74 ans	25	6%	3%	
75-79 ans	42	10%	5%	
80-84 ans	94	22%	13%	
85-89 ans	127	30%	28%	
90+ ans	113	26%	58%	
Total 65+ ans	428	100%	10% <sup>c</sup>	
<b>Moutier</b> <sup>a</sup>				
65-69 ans	31	7%	3%	
70-74 ans	28	6%	3%	
75-79 ans	47	11%	5%	
80-84 ans	95	22%	14%	
85-89 ans	116	27%	27%	
90+ ans	116	27%	58%	
Total 65+ ans	431	100%	10% <sup>c</sup>	
<b>La Neuveville</b> <sup>b</sup>				
65-69 ans	6	5%	1%	
70-74 ans	8	7%	2%	
75-79 ans	12	10%	4%	
80-84 ans	24	22%	11%	
85-89 ans	32	29%	22%	
90+ ans	30	27%	67%	
Total 65+ ans	110	100%	7% <sup>c</sup>	

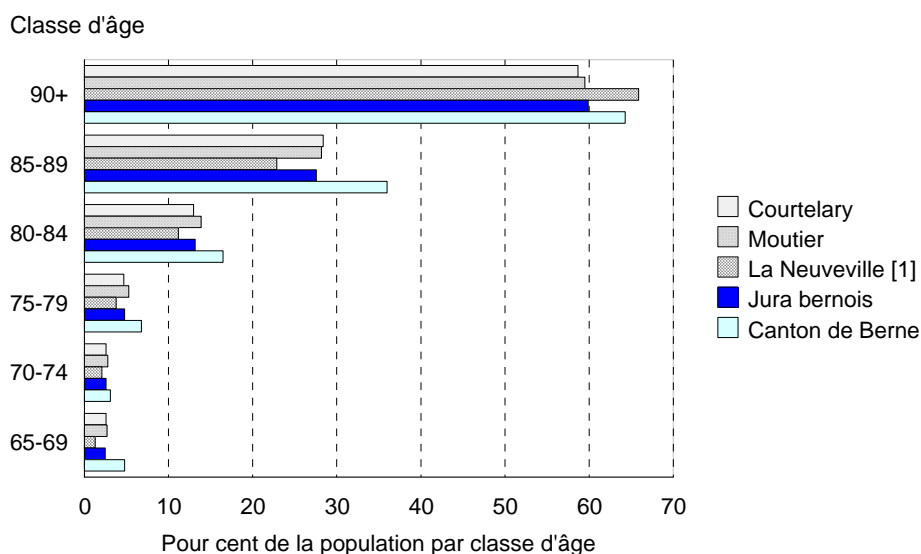
a) L'âge n'est pas connu de 14 personnes.

b) Y compris les communes de Gléresse et Douanne-Daucher.

c) Le pourcentage se rapporte à la population de 65 ans et plus.

Sources : SAP (2010a) ; Conférence des statistiques du canton de Berne (2008) ; calculs HORNUNG études économiques et sociales.

**Figure 2**  
**Proportion de personnes habitant en EMS par la classe d'âge, Jura bernois, districts et canton de Berne, moyenne 2007/2008**



[1] Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher.

Sources : SAP (2010a) ; Office fédéral de la statistique (2009a) ; Office fédéral de la statistique (2010).

### 1.123 Degré de soins

Les EMS du Jura bernois hébergent une proportion sensiblement plus élevée de personnes avec un degré de soins plus élevé que la moyenne cantonale. Les degrés de soins 0 à 2 (besoin de soins jusqu'à env. 75 minutes par jour) représentent un peu moins de 22 pour cent des habitant(e)s des EMS du Jura bernois. En moyenne cantonale, cette proportion est de 32 pour cent. Dans le Jura bernois, on trouve par conséquent une proportion plus élevée d'habitant(e)s d'EMS avec un degré de soins de 3 à 10 (78 pour cent contre 68 pour cent).

Si, dans le cadre de la planification des EMS, on part du principe que les personnes avec un degré de soins de 0 à 2 ne devraient pas, à l'avenir, et dans toute la mesure du possible, solliciter une place en EMS et devraient pouvoir être soignées en dehors d'une institution stationnaire pour personnes âgées (SAP 2007, p. 21), le potentiel d'admissions supplémentaires dans les EMS du Jura bernois est proportionnellement nettement plus faible que dans le reste du canton. En moyenne annuelle pour l'année 2008, 151 personnes avec un degré de soins de 0 à 2 habitaient dans les EMS du Jura bernois.

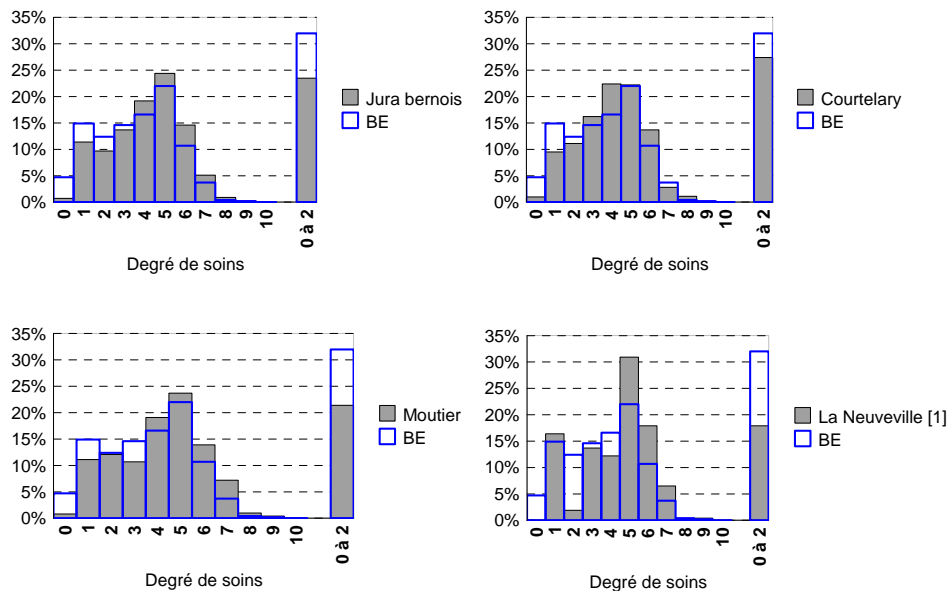


**Figure 3**

**Personnes habitant en EMS par degré de soins, Jura bernois, districts et canton de Berne, 2008**

(Personnes habitant en EMS situés dans les districts du Jura bernois)

Personnes avec degré de soins ... en pour cent de l'ensemble des personnes habitant en EMS, moyenne du 1.1. et du 31.12.2008



[1] Répartition par degrés de soins sur la base d'un autre système que celui des EMS de Courtelary et de Moutier.

Source : SAP (2010a).

## 1.2 Evolution future

### 1.21 Offre

La création et l'exploitation de places en EMS pouvant être facturées sur la base de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) requièrent une autorisation du canton.

La planification de la politique du 3<sup>ème</sup> âge du canton de Berne prévoit de plafonner à 15'500 le nombre de places dans les EMS du Canton (SAP 2007, p. 21). Comme le nombre de personnes âgées augmentera à l'avenir, la *proportion* de places par rapport au nombre total de personnes âgées va diminuer. En moyenne cantonale, elle passera de 28 pour cent actuellement pour les personnes de 80 ans ou plus à 17,6 pour cent en 2030. Ce calcul est basé sur le scénario moyen des projections régionalisées de l'évolution démographique du canton de Berne (Conférence des statistiques du canton de Berne, 2008).

Cette proportion de 17,6 pour cent de la population âgée de 80 ans ou plus en 2030 est également utilisée par la SAP comme base de calcul pour le nombre de places à accorder dans les EMS des différentes régions du canton. Sur cette base, **le canton accorde au total 803 places pour personnes âgées en EMS, pour l'ensemble du Jura bernois. Cela signifie que la SAP accorde 48 places de plus qu'actuellement.** Ces places se répartissent comme suit, dans les différentes régions (OPAH, 2010) :

- Courtelary : 331 places, soit 12 de plus qu'actuellement. 3 de ces 12 places sont actuellement déjà réservées.
- Moutier : 343 places, soit 48 de plus qu'actuellement. La SAP a connaissance de projets visant la création d'environ 30 places supplémentaires dans cette région.
- La Neuveville : 129 places, soit 12 de moins qu'actuellement. Si ces 12 places « excédentaires » selon les calculs de l'OPAH n'étaient pas supprimées à La Neuveville (p.ex. dans le cadre de rénovations ou de transformation de chambres communes en chambres individuelles), le nombre de places accordées à Courtelary et à Moutier pourrait être réduit de 12 unités.

## 1.22 Demande

La demande de places en EMS est calculée selon les trois étapes suivantes :

1. Détermination du nombre de personnes de 65 ans ou plus.
2. Détermination de la proportion de personnes souhaitant ou devant habiter en EMS.
3. Conversion du nombre de personnes selon étape 2 en nombre de places en EMS.

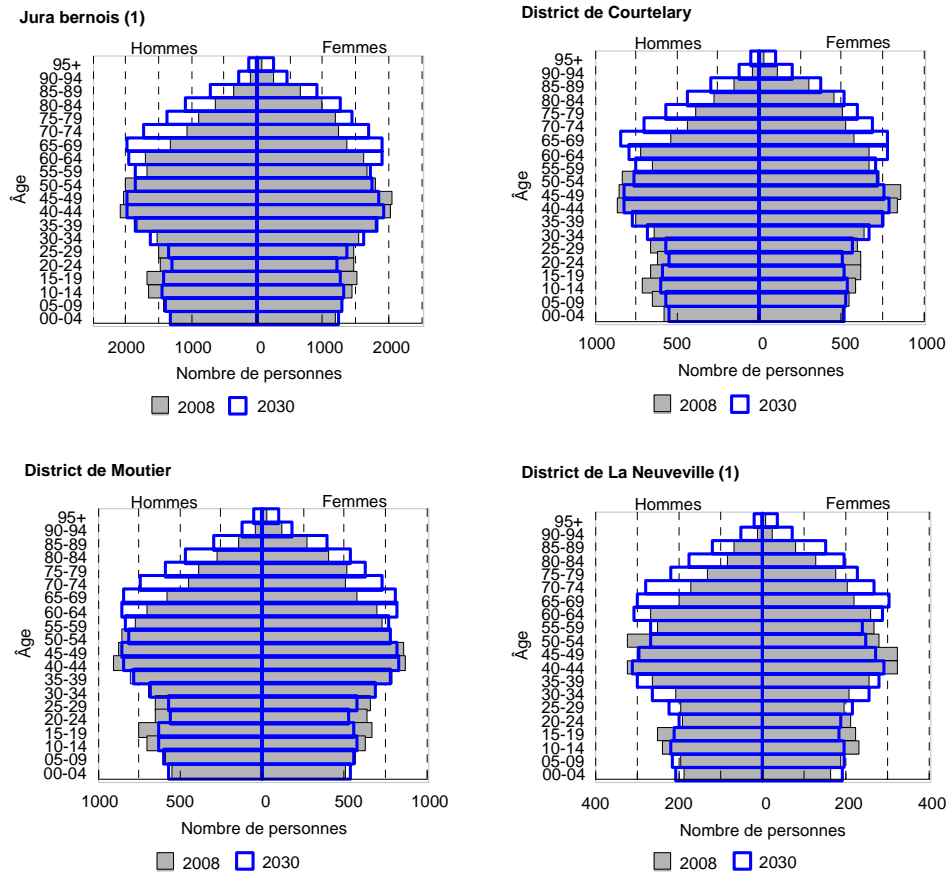
### 1.221 Population totale et personnes âgées de 65 ans ou plus

Le futur nombre de personnes âgées dépend, entre autres, de l'évolution de la population totale. Dans le cadre des projections régionalisées de l'évolution démographique du canton de Berne, trois scénarios ont été élaborés, à savoir avec des évolutions démographiques, respectivement, faible, moyenne et élevée. L'évolution effective de ces dernières années dans le Jura bernois a été, globalement, un peu plus élevée que le scénario élevé (scénario « haut »). Cela vaut notamment pour les districts de Courtelary et de Moutier. A La Neuveville, l'évolution a été intermédiaire entre les scénarios « moyen » et « haut » (cf. figure A-1 en annexe 1).

Pour la détermination du nombre de places en EMS, nous nous basons sur les deux scénarios « moyen » et « haut ». **Sur la base de la situation actuelle, nous considérons le scénario « haut » comme le plus probable.**

**Sur la base de ces hypothèses, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus passera d'env. 10'000 actuellement à 14'000 – 15'000 personnes en 2030** (scénarios, resp., « moyen » et « haut », cf. tableau A-1 en annexe 1). L'augmentation sera particulièrement importante pour les personnes très âgées, de 80 ans ou plus, à partir de 2020 (cf. figure 5).

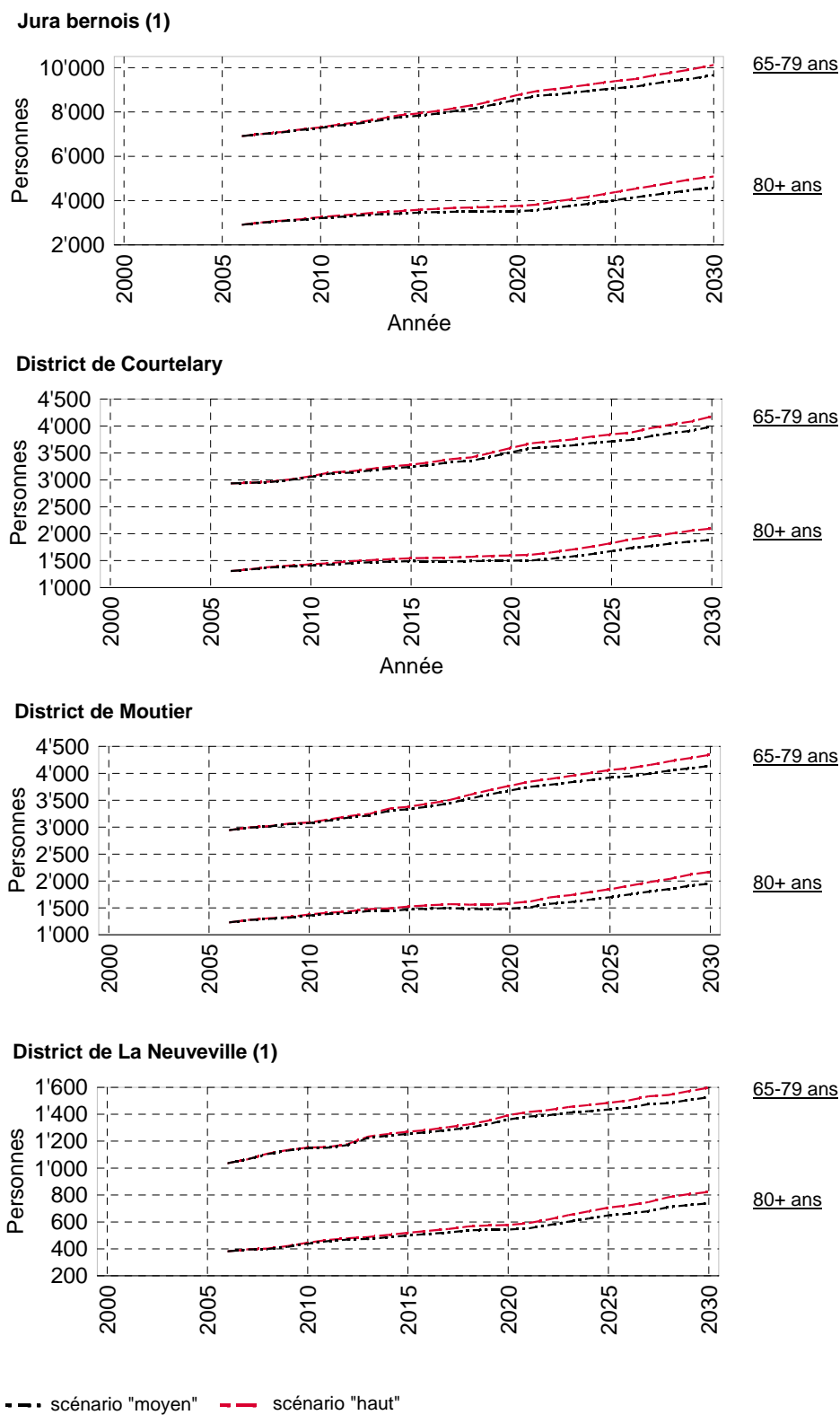
**Figure 4**  
**Population résidente permanente, Jura bernois et districts : structure par âge, 2008 et prévisions 2030 (scénario « haut »)**



(1) Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher.

Source : Conférence des statistiques du canton de Berne (2008) .

**Figure 5**  
Evolution du nombre de personnes âgées selon les scénarios « moyen » et « haut », Jura bernois et districts



(1) Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher.

Source : Conférence des statistiques du canton de Berne (2008) .

### 1.222 Personnes en EMS

La proportion de personnes en EMS dépend notamment des facteurs suivants :

- **État de santé des personnes du 3<sup>e</sup> âge.**  
Selon Höpflinger et Hugentobler (2005 : p. 48 ss.) on peut s'attendre à ce que la proportion des personnes du 3<sup>e</sup> âge en bonne santé augmentera dans les années à venir (prévoyance de santé plus répandue, moins de maladies professionnelles, progrès de la médecine et de la réhabilitation). Ceci diminuera le pourcentage des personnes dépendantes de soins.
- **Offre et équipement des logements privés :**  
Les personnes atteignant l'âge de 80 ans et plus dans les années à venir (et qui sont maintenant âgées de 65 à 80 ans) habitent en général souvent des logements bien équipés et souvent aptes ou susceptibles d'être adaptés aux besoins de l'âge (bâtiments équipés d'un ascenseur, pas de seuils de portes, etc.). Ceci peut aussi diminuer la demande de places en hébergement stationnaire.  
Cette constatation s'applique à la Suisse dans son ensemble, mais ne concerne le Jura bernois que dans une faible mesure.
- **Existence ou non des réseaux familiaux et de voisinage :**  
Höpflinger montre que la part des couples (mariés ou non) au sein de la population du 3<sup>e</sup> âge augmentera dans les années à venir. De plus, la proportion de femmes qui n'ont pas eu d'enfants au sein de la population ayant actuellement entre 65 à 75 ans est nettement inférieure à celle de la population plus âgée (cf. Höpflinger, 2003 : p. 6 f.). Les personnes vivant dans un ménage à plusieurs personnes et les personnes qui ont de la famille entrent en général à un âge plus avancé dans un EMS, on constate même une moindre probabilité d'entrer en EMS du tout. Cela signifie que les faits mentionnés diminueront également la demande de places en hébergement stationnaire – au moins pour les 10 ans à venir.
- **Efforts de développer les services d'aide et soins à domicile.**  
Cela aussi peut diminuer le besoin de se déplacer dans un EMS ou de retarder le moment du déménagement dans une institution.

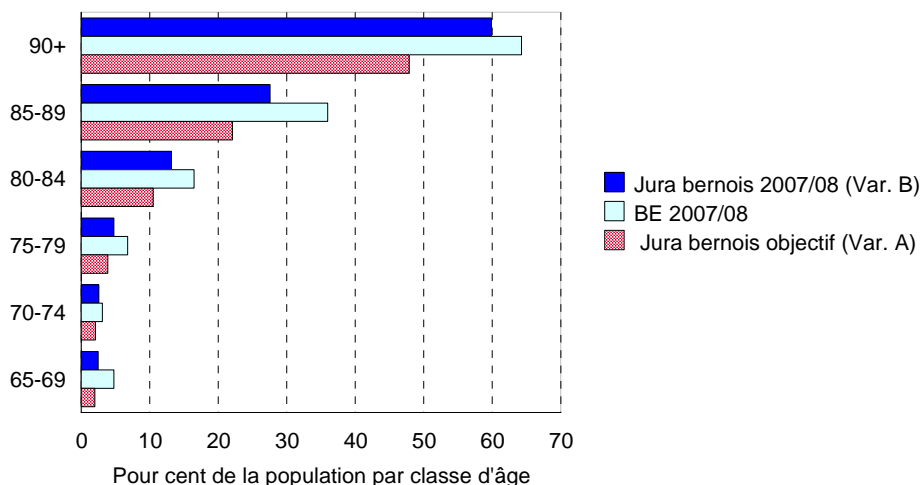
En l'absence de données de référence, l'influence de ces différents facteurs ne peut pas être déterminée de manière exacte. Nous nous basons sur les deux variantes suivantes :

Dans la **variante A**, nous admettons que la **proportion de personnes habitant en EMS baissera de 20 pour cent jusqu'en 2020 pour toutes les classes d'âge, puis se stabilisera à ce niveau** (exemple : si 28 pour cent de toutes les personnes âgées de 85-89 ans habitent actuellement dans un EMS, cette proportion baissera de 20 pour cent pour passer à 22 pour cent de toutes les personnes de cette classe d'âge ; cf. figure 6). Ces 20 pour cent correspondent à peu près à la proportion de personnes habitant en EMS avec un degré de soins de 0 à 2 dans le Jura bernois (cf. figure 3). Comme relevé précédemment, et conformément aux principes de la SAP, cette catégorie de personnes ne devrait plus habiter en EMS, à l'avenir. Comme ces personnes présentent toutefois un certain besoin d'assistance, celui-ci doit être couvert d'une autre manière (p.ex. par l'ASAD).

Dans la **variante B**, nous admettons une **proportion inchangée**, par rapport à la situation actuelle, **de personnes habitant en EMS**.

Dans les deux variantes, nous admettons que les proportions de personnes habitant en EMS dans les différents districts correspondent aux valeurs moyennes du Jura bernois.

**Figure 6**  
**Proportion de personnes habitant en EMS par classe d'âge, Jura bernois (situation actuelle et objectif) et canton de Berne**



Sources : SAP (2010a) ; Office fédéral de la statistique (2009) ; Office fédéral de la statistique (2010) ; calculs HORNUNG études économiques et sociales.

### 1.223 Demande de places en EMS

Comme il y a régulièrement des changements au niveau des habitant(e)s des EMS, le nombre de places en EMS n'est pas égal au nombre de personnes habitant en EMS. Aussi bien en moyenne cantonale que dans le Jura bernois, **le nombre de places correspond à 64 pour cent des personnes habitant en EMS**. Cette proportion est considérée comme stable dans toutes les variantes de calcul des besoins jusqu'en 2030.

Sur la base des hypothèses susdites – scénarios démographiques, respectivement, « moyen » et « haut », proportion de personnes habitant en EMS, respectivement, diminuant de 20% ou stable – on obtient une dispersion relativement importante des résultats concernant la demande de places en EMS (cf. tab. 4).

Si la proportion de personnes âgées habitant en EMS baisse de 20 pour cent par rapport à la situation actuelle, la demande de places en EMS sera d'environ 790 unités en 2030, de la part de la population résidente du Jura bernois, dans le scénario démographique « moyen ». Avec le scénario « haut », qui est le plus probable, la demande atteindra 890 places.

Si la proportion de personnes âgées habitant en EMS reste stable, la demande de places en EMS serait d'environ 980 – 1100 places en 2030 (scénarios, respectivement, « moyen » et « haut »).

Sur la base des constats ci-dessus, les chiffres de **890 et 1100 places en EMS** sont à considérer comme les plus probables. Ces chiffres expriment la demande, de la part de la population résidente du Jura bernois, de places en EMS pour des personnes âgées et des personnes (âgées) handicapées. En 2008, 1008 personnes domiciliées dans le Jura habitaient en EMS (cf. tab. 2, chap. 1.121).

**Tableau 4****Demande de places en EMS des habitants du Jura bernois et de ses districts**

**Chiffres obtenus sur la base du modèle prévisionnel ; à arrondir pour l'interprétation**

	2010 <sup>a</sup>	Prévisions 2020				Prévisions 2030			
		A) Taux de pers. en EMS -20 %		B) Taux de pers. en EMS stable		A) Taux de pers. en EMS -20 %		B) Taux de pers. en EMS stable	
		Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut
Jura bernois <sup>b</sup>	755	647	694	809	860	786	890	982	1104
Courtellary	319	275	295	344	365	326	369	408	459
Moutier	295	275	295	343	366	335	378	417	468
La Neuveville <sup>b</sup>	141	97	104	122	129	125	143	157	177

Le scénario démographique « haut » est considéré comme plus probable que le scénario « moyen ».

a) Nombre de places accordées par la SAP, emplacement dans le Jura bernois, état 2010.

b) Y compris la demande des habitants des communes de Gléresse et de Douanne-Daucher.

Sources : OPAH (2010) ; calculs HORNUNG études économiques et sociales.

### 1.23 Bilan

La demande et l'offre sont comparées dans le tableau 5. On peut en tirer les observations suivantes :

- Même si la proportion de personnes âgées habitant en EMS par rapport à la population totale diminue de 20 pour cent, comme c'est le cas dans la variante visée A, les places accordées par la SAP dans les EMS du Jura bernois ne suffiront pas, à long terme, pour répondre à l'ensemble de la demande. **Si l'on voulait assurer à l'ensemble des personnes domiciliées dans le Jura bernois une place en EMS dans cette région, il manquerait 87 places en 2030 par rapport aux 803 places accordées par la SAP** (les 803 places accordées signifient une augmentation de 48 places par rapport à l'état actuel). Le manque de places devrait se manifester entre 2020 et 2030. En 2020, le nombre de places accordées devrait encore être supérieur à la demande.
- Un manque de places se dessine dans les trois districts du Jura bernois. Ce manque atteindra 35 – 40 places dans chacun des districts de Courtellary et de Moutier, et env. 15 places dans celui de La Neuveville. Seul le renoncement à une diminution du nombre de places à La Neuveville permettrait de répondre à la demande dans ce district. En revanche, si ce renoncement devait être compensé par une diminution de 12 unités du nombre de nou-

velles places dans les districts de Courtelary et de Moutier, la pénurie serait aggravée dans ces districts.

- **Sur la base de ces chiffres, les 3 places réservées dans le district de Courtelary et les 30 places prévues dans le district de Moutier répondent à un besoin avéré.**
- Comme relevé plus haut, les 803 places accordées par la SAP ne concernent que les personnes âgées. Si l'on y ajoute les 33 places actuellement disponibles dans les deux EMS pour personnes avec handicap, l'offre serait augmentée d'autant. Toutefois, dans ce cas également, il manquerait environ 50 places dans le Jura bernois, en 2020.
- Les EMS du Jura bernois accueillent actuellement environ 200 personnes (francophones) de l'extérieur, net. Le besoin correspondant de places (env. 120-130) n'est pas contenu dans le tab. 5. Si l'on tenait également compte de cette demande, le manque de places augmenterait d'autant. Si 120-130 places accordées par la SAP étaient mises à disposition de personnes non domiciliées dans le Jura bernois, le besoin de places en EMS devrait être réduit d'autant dans d'autres régions du canton (notamment en ville de Bienne).
- Si la proportion de personnes habitant en EMS par rapport à la population totale du Jura bernois devait ne pas diminuer, mais rester au niveau actuel (qui est nettement inférieur à la moyenne cantonale), un manque théorique de 57 places devrait se manifester en 2020 déjà. En 2030, il manquerait alors environ 300 places (ces chiffres ne tiennent compte que de la demande de personnes domiciliées dans le Jura bernois).



**Tableau 5**  
**Prévisions de la demande de places en EMS et nombre de places accordées par la SAP, Jura bernois et districts, années 2020 et 2030**  
**Chiffres obtenus sur la base du modèle prévisionnel ; à arrondir pour l'interprétation**

	Etat 2010	Année 2020				Année 2030			
		A) Taux de pers. en EMS -20 %		B) Taux de pers. en EMS stable		A) Taux de pers. en EMS -20 %		B) Taux de pers. en EMS stable	
		Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut
<b>Jura bernois</b>									
Demande (tab. 4) <sup>a</sup>		647	694	809	860	786	890	982	1104
Offre <sup>b</sup>	755	803				803			
Différence		156	109	-6	-57	17	-87	-179	-301
<b>Courtelay</b>									
Demande (tab. 4)		275	295	344	365	326	369	408	459
Offre <sup>b</sup>	319	331				331			
Différence		56	36	-13	-34	5	-38	-77	-128
<b>Moutier</b>									
Demande (tab. 4)		275	295	343	366	335	378	417	468
Offre <sup>b</sup>	295	343				343			
Différence		68	48	0	-23	8	-35	-74	-125
<b>La Neuveville</b>									
Demande (tab. 4) <sup>a</sup>		97	104	122	129	125	143	157	177
Offre <sup>b</sup>	141	129				129			
Différence		32	25	7	0	4	-14	-28	-48

Le scénario démographique « haut » est considéré comme plus probable que le scénario « moyen ».

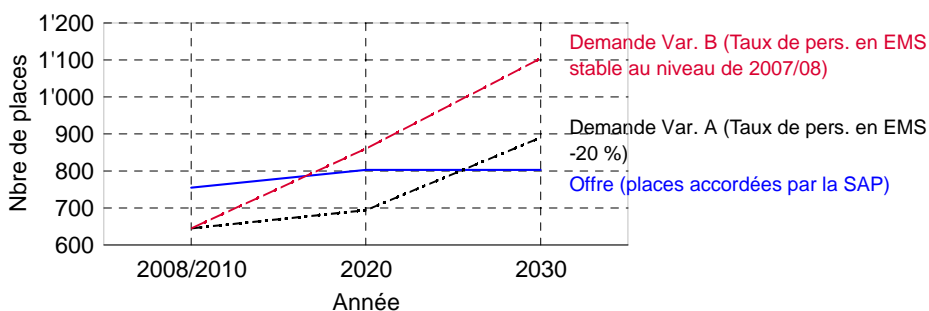
a) Y compris les communes de Gléresse et Douanne-Daucher.

b) Places accordées par la SAP. Hypothèse : le nombre de places accordées pour l'année 2030 est également valable pour 2020.

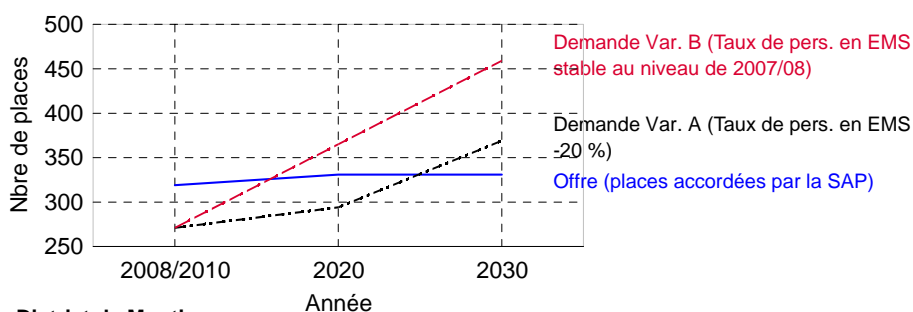
Sources : OPAH (2010) ; calculs HORNUNG études économiques et sociales.

**Figure 7**  
**Demande et offre de places en EMS, Jura bernois et districts, 2008/10-2030**  
 (demande selon le scénario démographique « haut »)

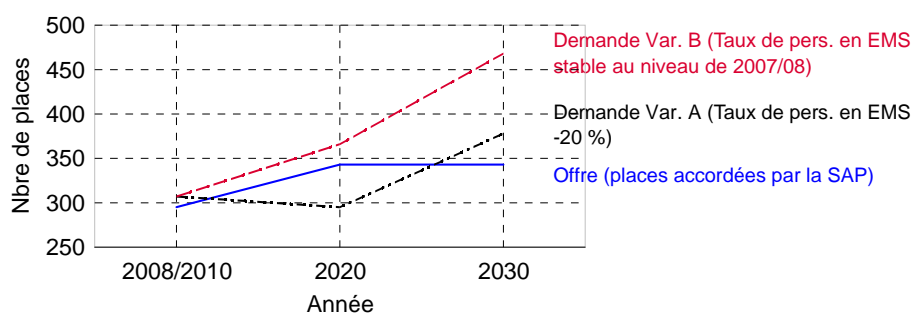
**Jura bernois (1)**



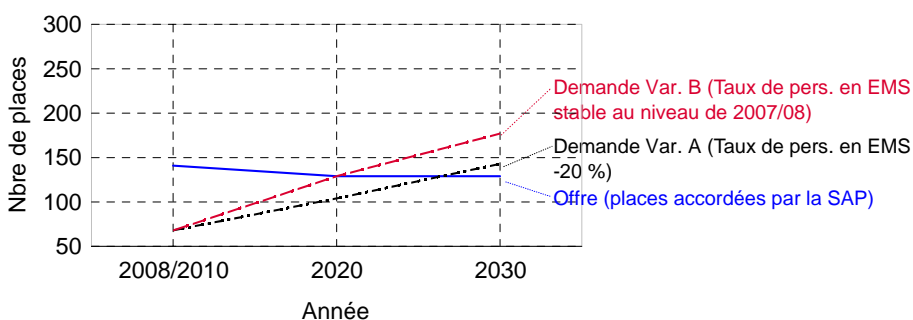
**District de Courtelary**



**District de Moutier**



**District de La Neuveville (1)**



(1) Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher.

Demande en 2008 : Chiffres estimés (64 pour cent des personnes habitant en EMS et ayant leur domicile légal dans le Jura bernois).

## 2. Aide et soins à domicile (ASAD)

### 2.1 Situation actuelle

En moyenne pour les années 2007/08, l'ASAD a fourni, pour l'ensemble du Jura bernois, 78'000 heures de prestations de soins et environ 29'000 heures de prestations ménagères pour des clients âgés de plus de 64 ans.<sup>2</sup> La plus grande partie des prestations, qui représentent environ 70 pour cent des prestations de soins mentionnées et environ 60 pour cent des prestations ménagères, ont été fournies pour des personnes de 80 ans ou plus.

Dans l'ensemble du Jura bernois, environ 8 pour cent des personnes âgées de 65-79 ans et environ 30 pour cent des personnes de 80 ans ou plus ont sollicité des prestations de soins. La proportion de personnes ayant sollicité des prestations ménagères a été environ moitié aussi élevée, pour les deux classes d'âge (cf. tab. 6).

Dans le Jura bernois, la proportion de personnes ayant sollicité des prestations de l'ASAD a été plus élevée que la moyenne du canton de Berne. Cela, aussi bien pour les prestations de soins que pour les prestations ménagères, et aussi bien pour l'ensemble du Jura bernois que pour chacune de ses trois régions. Cette proportion plus élevée devrait être liée, notamment, à la proportion inférieure à la moyenne de personnes habitant en EMS.

Contrairement à la proportion de personnes, **les prestations par client dans le Jura bernois ont été inférieures à la moyenne cantonale**. Dans le Jura bernois, on a fourni, respectivement, 39 et 59 heures par an de prestations (pour les personnes de, respectivement, 65-79 ans et 80 ans ou plus), soit 10 pour cent de moins que la moyenne cantonale. Des écarts similaires apparaissent également pour les prestations ménagères (Jura bernois : env. 35 heures par client de 65-70 ans et 39 heures pour les clients de 80 ans ou plus).

A l'intérieur du Jura bernois, c'est dans le district de La Neuveville que la sollicitation de prestations de l'ASAD a été la plus faible. Cela pourrait être lié au nombre proportionnellement élevé de places en EMS et au soutien supérieur à la moyenne de la part de membres de la famille dans ce district.

---

<sup>2</sup> Les organisations ASAD du Jura bernois ont fourni, en outre, environ 12'000 heures de prestations de soins et 10'000 heures de prestations ménagères pour des personnes de moins de 65 ans.

Tous les chiffres de ce chapitre comprennent les prestations du Spitex Twann-Ligerz-Tüscherz-Alfermée, mais pas les prestations du centre de Douanne du Spitex Aare – Lac de Bienne.

**Tableau 6**  
**Aide et soins à domicile : nombre de clients et heures consacrées, Jura bernois, districts et canton de Berne, moyenne 2007/2008**

	Nombre de clients		Heures consacrées	
	abs.	en % de la pop.	en tout	par client/e
<b>Prestations de soins</b>				
<b>Jura bernois <sup>a</sup></b>				
65-79 ans	588	8.3	22'983	39.1
80+ ans	942	30.8	55'026	58.4
Total 65+ ans	1'530	15.1	78'009	51.0
<b>Courtelay</b>				
65-79 ans	227	7.7	7'464	33.0
80+ ans	417	30.6	23'937	57.4
Total 65+ ans	644	14.9	31'401	48.8
<b>Moutier</b>				
65-79 ans	293	9.7	12'726	43.4
80+ ans	414	32.0	25'517	61.6
Total 65+ ans	707	16.4	38'243	54.1
<b>La Neuveville <sup>a</sup></b>				
65-79 ans	69	6.3	2'793	40.8
80+ ans	111	27.7	5'572	50.4
Total 65+ ans	179	12.1	8'365	46.7
<b>Canton de Berne</b>				
65-79 ans		5.7		43.0
80+ ans		21.6		64.8
Total 65+ ans		10.6		56.6
<b>Prestations ménagères</b>				
<b>Jura bernois <sup>a</sup></b>				
65-79 ans	297	4.2	10'351	34.9
80+ ans	485	15.9	18'871	38.9
Total 65+ ans	781	7.7	29'222	37.4
<b>Courtelay</b>				
65-79 ans	129	4.3	4'176	32.5
80+ ans	223	16.3	8'255	37.1
Total 65+ ans	351	8.1	12'431	35.4
<b>Moutier</b>				
65-79 ans	133	4.4	5'085	38.2
80+ ans	219	16.9	9'195	42.1
Total 65+ ans	352	8.2	14'279	40.6
<b>La Neuveville <sup>a</sup></b>				
65-79 ans	35	3.2	1'091	31.2
80+ ans	44	10.9	1'422	32.7
Total 65+ ans	79	5.3	2'513	32.0
<b>Canton de Berne</b>				
65-79 ans		2.6		40.0
80+ ans		11.1		43.6
Total 65+ ans		5.2		42.4

a) Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher et les prestations de Spitex Twann-Ligerz-Tüscherz-Alfermée (TLT).

Source : SAP (2010b).

## 2.2 Evolution future

La future demande de prestations de l'ASAD pour des personnes âgées dépend, d'une part, de l'évolution démographique. La demande de prestations de soins et de prestations ménagères augmente avec le nombre de personnes âgées. D'autre part, il faut s'attendre à une augmentation de la demande, du fait de la limitation du nombre de places dans les EMS. Les considérations suivantes se réfèrent à la demande de personnes de 65 ans ou plus.

### 2.21 Demande liée à l'évolution démographique

La future demande de prestations de l'ASAD liée à l'évolution démographique, c.-à-d. sans prise en compte des conséquences d'une limitation du nombre de places dans les EMS, est déterminée sur la base des hypothèses suivantes :

- Pour chaque classe d'âge, la proportion de personnes sollicitant des prestations de l'ASAD reste stable, par rapport à la situation de 2007/08 (cette proportion étant plus élevée que la moyenne cantonale). Nous appliquons les moyennes du Jura bernois pour tous les districts.
- Pour ce qui est du nombre d'heures consacrées par client, nous envisageons deux variantes. La **variante A est basée sur la valeur moyenne de 2007/08 pour le Jura bernois**. Pour la **variante B**, nous admettons que le **nombre moyen d'heures par client augmentera d'environ 10 pour cent**, pour rejoindre la moyenne cantonale (situation 2007/08). Là aussi, on applique la moyenne du Jura bernois pour tous les districts.
- Pour l'évolution démographique, nous nous basons sur les scénarios « moyen » et « haut ». Ci-après, nous ne commentons toutefois que les résultats du scénario « haut », qui est le plus probable dans la perspective actuelle (les données relatives aux deux scénarios sont données dans les tab. A-2 et A-3, en annexe 1).

Sur la base de ces hypothèses, la demande de **prestations de soins** pour l'ensemble du Jura bernois, qui est actuellement de 78'000 heures, augmentera

- de jusqu'à 36 pour cent à 96'000 – 106'000 heures d'ici à 2020
- et **de 60 à 77 pour cent à 125'000 – 138'000 heures d'ici à 2030**, par rapport à la situation actuelle (cf. tab. 7).

Des augmentations comparables concernent les **prestations ménagères**. Dans ce domaine, on s'attend à une augmentation de la demande de 60 – 80 pour cent, d'actuellement 29'000 heures à 46'000 – 52'000 heures par an d'ici à 2030.

**Tableau 7****Aide et soins à domicile : heures consacrées, situation actuelle et prévisions**

Scénario démographique « haut » ; concerne les client(e)s de l'ASAD âgés de 65 ans ou plus

**Chiffres obtenus sur la base du modèle prévisionnel ; à arrondir pour l'interprétation**

	2007/08	Prévisions demande 2020		Prévisions demande 2030	
		A) Nbre d'heures consacrées par client stable	B) Nbre d'heures consacrées par client -> moy. cant	A) Nbre d'heures consacrées par client stable	B) Nbre d'heures consacrées par client -> moy. cant
<b>Demande, effet démographique</b>					
<b>Prestations de soins</b>					
Jura bernois <sup>a</sup>	78'009	96'206	106'333	124'677	137'837
Courtelary	31'401	40'480	44'744	51'411	56'837
Moutier	38'243	40'792	45'084	53'231	58'849
La Neuveville <sup>a</sup>	8'365	14'934	16'505	20'035	22'151
<b>Prestations ménagères</b>					
Jura bernois <sup>a</sup>	29'222	36'061	40'724	46'303	52'248
Courtelary	12'431	15'142	17'097	19'095	21'547
Moutier	14'279	15'309	17'291	19'778	22'318
La Neuveville <sup>a</sup>	2'513	5'609	6'336	7'430	8'383
<b>Demande supplémentaire par suite de substitution du soin des degrés 0 à 2 en EMS par l'ASAD</b>					
<b>Prestations de soins</b>					
Jura bernois <sup>a</sup>		47'268		60'956	
Courtelary		20'075		25'550	
Moutier		20'258		25'733	
La Neuveville <sup>a</sup>		6'935		9'673	
<b>Prestations ménagères</b>					
Jura bernois <sup>a</sup>		23'635		30'477	
Courtelary		10'038		12'775	
Moutier		10'129		12'866	
La Neuveville <sup>a</sup>		3'468		4'836	

<sup>a)</sup> Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher et (en 2007/08) les prestations de Spitex Twann-Ligerz-Tüscherz-Alfermée (TLT).

Sources: SAP (2010b); calculs HORNUNG études économiques et sociales.

## 2.22 Demande liée au plafonnement du nombre de places en EMS

Dans le chapitre 1.2, nous avons relevé que la proportion de personnes habitant en EMS devrait baisser de 20 pour cent, que l'ampleur de cette baisse correspond à peu près au nombre de personnes avec un degré de soins de 0 à 2 et que le besoin de soins correspondant à ces personnes devra être couvert d'une autre manière.

Si les besoins des personnes avec un degré de soins de 0 à 2 doivent être couverts par des prestations de l'ASAD, il en résultera une augmentation importante des prestations de cette association, cette augmentation s'ajoutant à celle liée à l'évolution démographique. Nos prévisions sont basées sur les hypothèses suivantes :

- Différence du nombre de personnes habitant en EMS selon variantes A et B : Cette différence correspond au nombre de personnes avec degré de soins 0 à 2 qui n'habiteront plus en EMS. Cela représente environ 260 personnes en 2020 et 335 personnes en 2030 (dans les deux cas avec le scénario démographique « haut »).
- Pour ces personnes, on admet un besoin moyen de 30 minutes de prestations de soins et 15 minutes de prestations ménagères par jour.<sup>3</sup>

Sur la base de ces hypothèses, **le besoin pour l'ensemble du Jura bernois représente environ 47'000 heures de prestations de soins en 2020 et environ 60'000 heures en 2030. A cela s'ajoute encore la demande de prestations ménagères, qui représente, dans chaque cas, la moitié des heures de prestations de soins** (cf. tab. 7).

### **2.23 Demande globale de prestations ambulatoires**

Si l'on tient compte à la fois de l'effet démographique (chap. 2.21) et de l'effet de substitution de prestations stationnaires par des prestations ambulatoires (chap. 2.22), on obtient la demande suivante dans le domaine de l'ASAD, pour l'année 2030 :

#### **Ensemble du Jura bernois :**

186'000 – 199'000 heures de prestations de soins (108'000 – 121'000 heures de plus qu'actuellement) ;  
76'000 – 82'000 heures de prestations ménagères (augmentation d'environ 50'000 heures).

#### **District de Courtelary**

77'000 – 82'000 heures de prestations de soins (augmentation : 46'000 – 51'000 heures),  
32'000 – 34'000 heures de prestations ménagères (augmentation d'environ 20'000 heures).

#### **District de Moutier**

79'000 – 85'000 heures de prestations de soins (augmentation : 41'000 – 47'000 heures),  
33'000 – 35'000 heures de prestations ménagères (augmentation d'environ 20'000 heures).

#### **District de La Neuveville**

30'000 – 32'000 heures de prestations de soins (augmentation d'environ 23'000 heures),  
environ 13'000 heures de prestations ménagères (augmentation d'environ 11'000 heures).

---

<sup>3</sup> Les personnes avec un degré de soins 0 requièrent, en moyenne, 7 minutes de soins par jour. Les personnes avec un degré de soins 1 30 minutes par jour et les personnes avec un degré de soins 2 59 minutes par jour (Gesundheitsdirektion Kanton Zürich, 2004 ; SAP, 2006).

Sur la base des statistiques de l'ASAD, un poste à plein temps dans un organisme de l'ASAD permet de fournir environ 1000 heures de soins (Office fédéral de la statistique, 2009b ; SAP, 2008). **Pour couvrir la demande supplémentaire de prestations de soins, il faudra par conséquent créer 100 à 120 nouveaux postes à plein temps pour l'ensemble du Jura bernois, d'ici à 2030. La demande supplémentaire de prestations ménagères implique la création d'environ 50 postes à plein temps. Le nombre de postes au sein de l'ASAD dans le Jura bernois doit par conséquent être plus que doublé dans les 20 ans à venir** (augmentation totale de 150 à 170 places. En 2009 le nombre de postes de travail des organisations ASAD s'élevait à 142; Service d'aide et de soins à domicile du Jura bernois, 2010).

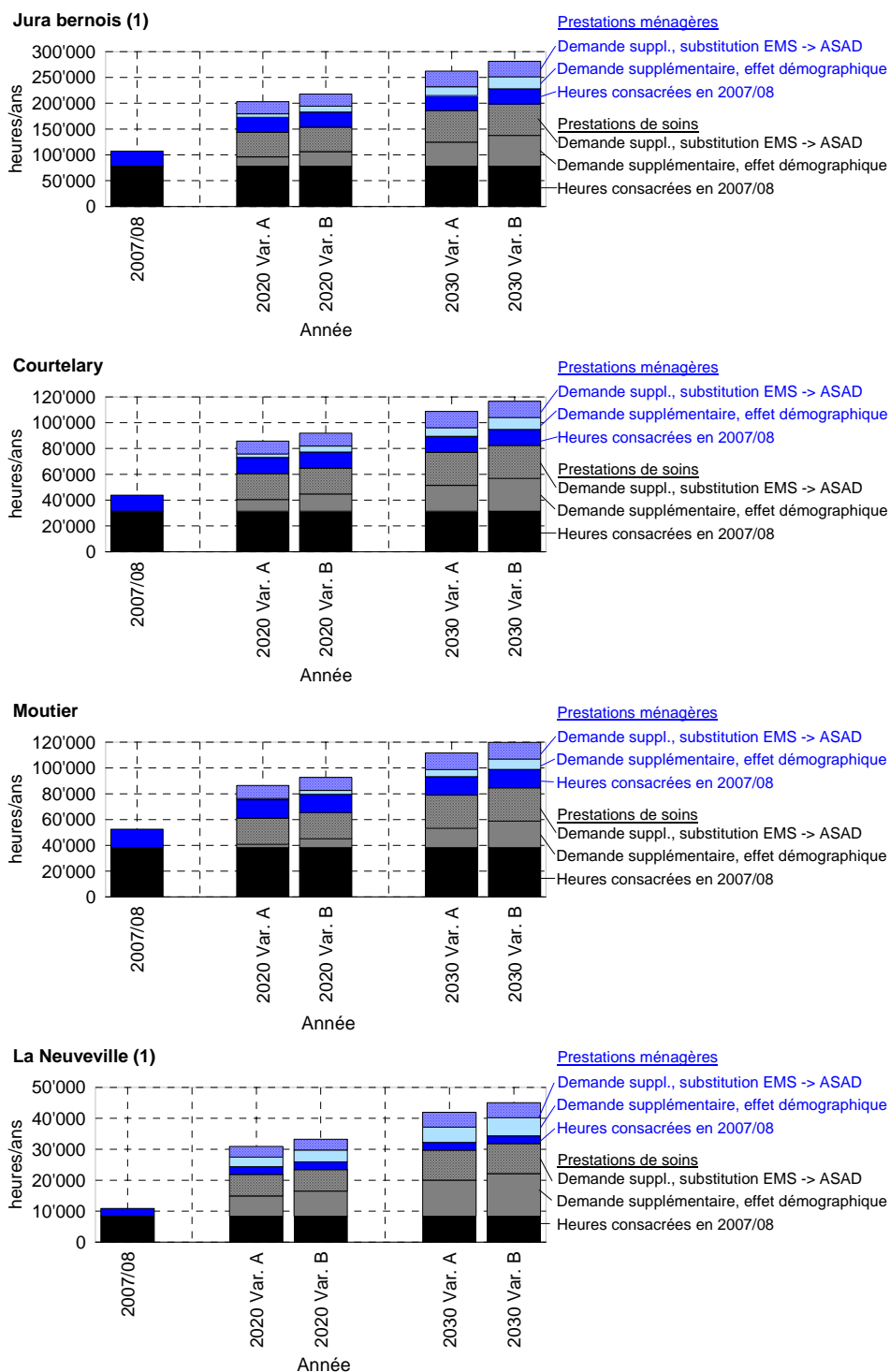
Le tab. 7 et la figure 8 montrent que, suivant la région, environ 50 à 60 pour cent de la demande supplémentaire de prestations de l'ASAD sont liés à la substitution des soins stationnaires en EMS par des prestations ambulatoires.



**Figure 8**

**Aide et soins à domicile : heures consacrées, situation actuelle et prévisions**

Scénario démographique « haut » ; concerne les client(e)s de l'ASAD âgés de 65 ans ou plus



(1) Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher et en 2007/08 les prestations de la Spitex Twann-Ligerz-Tüscherz-Alfermée (TLT).

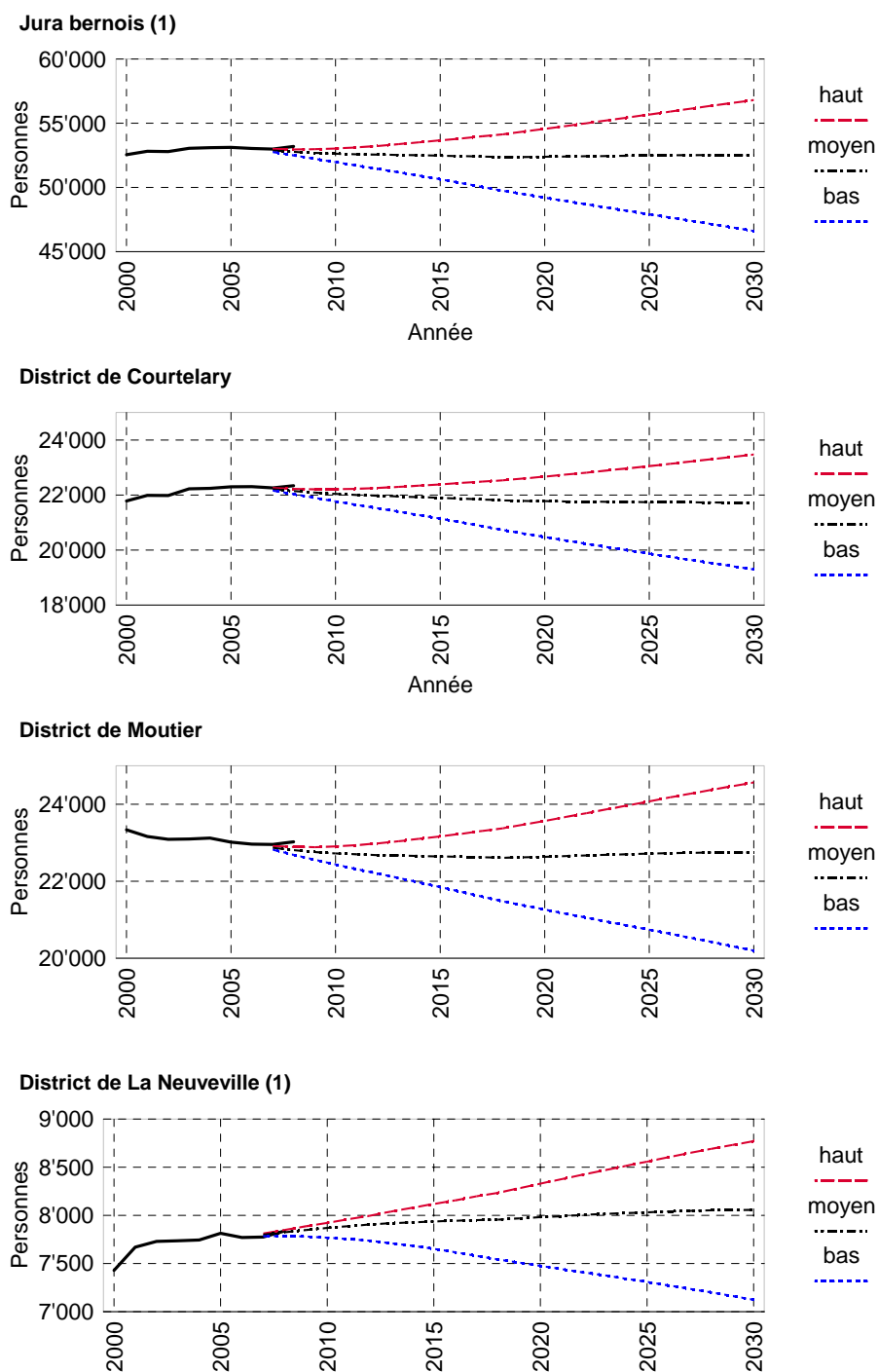
Sources : SAP (2010b) ; calculs HORNUNG études économiques et sociales.

### 3. Conclusions

- La forte augmentation du nombre de personnes âgées conduit, dans le Jura bernois comme dans d'autres régions de Suisse, à une forte augmentation de la demande de places en EMS. Dans l'hypothèse que les futures personnes âgées avec des degrés de soins 0 – 2 n'habiteront plus dans des EMS, **il faudra créer, pour la population résidente du Jura bernois, plus de 100 places supplémentaires en EMS d'ici à 2030.**
- Les places en EMS accordées par le canton de Berne ne permettront pas de suivre l'augmentation de la demande. Cela vaut tout particulièrement pour la période après 2020. En 2030, il manquera environ 80 – 90 places en EMS pour l'ensemble du Jura bernois, cela, comme déjà relevé, avec une proportion en baisse de personnes âgées habitant en EMS et malgré une augmentation de 48 places supplémentaires accordées par la SAP.
- Si le nombre de places en EMS accordées par le canton n'était pas augmenté au delà des 48 places mentionnées, il faudrait trouver des solutions à long terme pour environ 125 – 140 personnes du Jura bernois. Cela ne devrait pas être si simple, dans la mesure où il s'agira vraisemblablement de personnes avec des besoins en soins moyens à élevés (degrés de soins 3 ou supérieur).
- Un manque de places se manifesterait dans les trois districts. Ce manque atteindra 35 – 40 places dans chacun des districts de Courtelary et de Moutier, et env. 15 places dans le district de La Neuveville. Seul le renoncement à une diminution des quelque 140 places actuellement disponibles dans ce dernier district permettrait de répondre à la demande dans celui-ci. Si ce renoncement devait être compensé par une diminution du nombre de nouvelles places dans les districts de Courtelary et Moutier, la pénurie serait aggravée d'autant dans ces districts.
- Actuellement, env. 120 – 130 places en EMS du Jura bernois sont occupées par des personnes (le plus souvent francophones) domiciliées en dehors du Jura bernois. Si des EMS du Jura bernois doivent continuer d'accueillir des personnes (francophones) domiciliées en dehors du Jura bernois, il faudrait créer, non pas 100, mais 200 places supplémentaires dans ces EMS.
- La diminution de la proportion de personnes habitant en EMS conduira à une forte augmentation du besoin de prestations de soins et ménagères ambulatoires. Si, à l'avenir, les personnes avec un degré de soins de 0 – 2 n'habitent plus en EMS, il faudra offrir, pour l'ensemble du Jura bernois, environ 60'000 heures supplémentaires de prestations de soins et environ 30'000 heures supplémentaires de prestations ménagères en 2030. Ces prestations pourront être fournies, par exemple, par l'ASAD. A cette demande résultant de la substitution de prestations stationnaires par des prestations ambulatoires viendra s'ajouter une augmentation importante de prestations de l'ASAD résultant de l'augmentation générale du nombre de personnes âgées. Globalement, il faut s'attendre, pour 2030 et pour l'ensemble du Jura bernois, à une augmentation de la demande des prestations de l'ASAD correspondant à 150 – 170 postes à plein temps (100 – 120 pour les prestations de soins et env. 50 pour les prestations ménagères).

## Annexe 1 : Données de base

Figure A-1  
Evolution démographique 2000-2030 selon scénario, Jura bernois et districts



(1) Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher.

Sources : Office fédéral de la statistique (2010) ; Conférence des statistiques du canton de Berne (2008).

Tableau A-1

## Evolution du nombre de personnes âgées, Jura bernois et districts

Chiffres obtenus sur la base du modèle prévisionnel ; à arrondir pour l'interprétation

	2008 <sup>1</sup>	Prévisions 2020	Prévisions 2030	Variation 2009-2030	
				abs.	en %
<b>Scénario « moyen »</b>					
<u>Population en tout</u>					
District de Courtelary	22'141	21'776	21'708	-433	-2.0%
District de Moutier	22'807	22'635	22'748	-59	-0.3%
District de la Neuveville <sup>2</sup>	7'824	7'980	8'056	232	3.0%
Jura bernois <sup>2</sup>	52'772	52'391	52'512	-260	-0.5%
<u>65-79 ans</u>					
District de Courtelary	2'959	3'515	3'994	1'035	35.0%
District de Moutier	3'011	3'680	4'141	1'130	37.5%
District de la Neuveville <sup>2</sup>	1'104	1'361	1'526	422	38.2%
Jura bernois <sup>2</sup>	7'074	8'556	9'661	2'587	36.6%
<u>80+ ans</u>					
District de Courtelary	1'372	1'499	1'884	512	37.3%
District de Moutier	1'297	1'483	1'950	653	50.3%
District de la Neuveville <sup>2</sup>	399	543	738	339	85.0%
Jura bernois <sup>2</sup>	3'068	3'525	4'572	1'504	49.0%
<u>65+ ans</u>					
District de Courtelary	4'331	5'014	5'878	1'547	35.7%
District de Moutier	4'308	5'163	6'091	1'783	41.4%
District de la Neuveville <sup>2</sup>	1'503	1'904	2'264	761	50.6%
Jura bernois <sup>2</sup>	10'142	12'081	14'233	4'091	40.3%
<b>Scénario « haut »</b>					
<u>Population en tout</u>					
District de Courtelary	22'219	22'668	23'470	1'251	5.6%
District de Moutier	22'891	23'568	24'566	1'675	7.3%
District de la Neuveville <sup>2</sup>	7'848	8'329	8'770	922	11.7%
Jura bernois <sup>2</sup>	52'958	54'565	56'806	3'848	7.3%
<u>65-79 ans</u>					
District de Courtelary	2'967	3'596	4'180	1'213	40.9%
District de Moutier	3'019	3'769	4'346	1'327	44.0%
District de la Neuveville <sup>2</sup>	1'107	1'392	1'597	490	44.3%
Jura bernois <sup>2</sup>	7'093	8'757	10'123	3'030	42.7%
<u>80+ ans</u>					
District de Courtelary	1'383	1'596	2'097	714	51.6%
District de Moutier	1'307	1'582	2'168	861	65.9%
District de la Neuveville <sup>2</sup>	402	577	823	421	104.7%
Jura bernois <sup>2</sup>	3'092	3'755	5'088	1'996	64.6%
<u>65+ ans</u>					
District de Courtelary	4'350	5'192	6'277	1'927	44.3%
District de Moutier	4'326	5'351	6'514	2'188	50.6%
District de la Neuveville <sup>2</sup>	1'509	1'969	2'420	911	60.4%
Jura bernois <sup>2</sup>	10'185	12'512	15'211	5'026	49.3%

<sup>1</sup> Chiffres obtenus sur la base du modèle prévisionnel.<sup>2</sup> Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher.

Source : Conférence des statistiques du canton de Berne (2008).

**Tableau A-2****Aide et soins à domicile : prestations de soins, situation actuelle et prévisions**

Scénarios démographiques « moyen » et « haut » ; concerne les client(e)s de l'ASAD âgés de 65 ans ou plus

**Chiffres obtenus sur la base du modèle prévisionnel ; à arrondir pour l'interprétation**

	2007/ 2008	Prévisions 2020				Prévisions 2030			
		A) Nbre d'heures consacrées par client stable		B) Nbre d'heures consacrées par client -> moy. cant		A) Nbre d'heures consacrées par client stable		B) Nbre d'heures consacrées par client -> moy. cant	
		Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut
<b>Nombre de Client(e)s</b>									
Jura bernois <sup>a</sup>									
65-79 ans	588	714	730			806	844		
80+ ans	942	1'087	1'158			1'409	1'569		
Total 65+ ans	1'530	1'800	1'888			2'215	2'413		
Courtelary									
65-79 ans	227	293	300			333	349		
80+ ans	417	462	492			581	646		
Total 65+ ans	644	755	792			914	95		
Moutier									
65-79 ans	293	307	314			345	363		
80+ ans	414	457	488			601	668		
Total 65+ ans	707	764	802			947	1'031		
La Neuveville <sup>a</sup>									
65-79 ans	69	114	116			127	133		
80+ ans	111	167	178			228	254		
Total 65+ ans	179	281	294			355	387		
<b>Heures consacrées</b>									
Jura bernois <sup>a</sup>									
65-79 ans	22'983	27'895	28'550	30'654	31'374	31'497	33'003	34'613	36'268
80+ ans	55'026	63'512	67'656	70'368	74'959	82'377	91'674	91'268	101'569
Total 65+ ans	78'009	91'407	96'206	101'021	106'333	113'874	124'677	125'881	137'837
Courtelary									
65-79 ans	7'464	11'460	11'724	12'593	12'883	13'021	13'628	14'309	14'976
80+ ans	23'937	27'009	28'756	29'924	31'860	33'945	37'783	37'609	41'861
Total 65+ ans	31'401	38'468	40'480	42'517	44'744	46'967	51'411	51'919	56'837
Moutier									
65-79 ans	12'726	11'998	12'288	13'184	13'503	13'501	14'169	14'836	15'570
80+ ans	25'517	26'720	28'504	29'604	31'581	35'134	39'062	38'927	43'279
Total 65+ ans	38'243	38'718	40'792	42'789	45'084	48'635	53'231	53'763	58'849
La Neuveville <sup>a</sup>									
65-79 ans	2'793	4'437	4'538	4'876	4'987	4'975	5'207	5'467	5'722
80+ ans	5'572	9'784	10'396	10'840	11'518	13'297	14'829	14'732	16'429
Total 65+ ans	8'365	14'221	14'934	15'716	16'505	18'272	20'035	20'200	22'151

a) Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher et (en 2007/08) les prestations de Spitex Twann-Ligerz-Tüscherz-Alfermée (TLT).

Sources: SAP (2010b); calculs HORNUNG études économiques et sociales.

**Tableau A-3****Aide et soins à domicile : prestations ménagères, situation actuelle et prévisions**

Scénarios démographiques « moyen » et « haut » ; concerne les client(e)s de l'ASAD âgés de 65 ans ou plus

**Chiffres obtenus sur la base du modèle prévisionnel ; à arrondir pour l'interprétation**

	2007/ 2008	Prévisions 2020				Prévisions 2030			
		A) Nbre d'heures consacrées par client stable		B) Nbre d'heures consacrées par client -> moy. cant		A) Nbre d'heures consacrées par client stable		B) Nbre d'heures consacrées par client -> moy. cant	
		Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut	Scén. moyen	Scén. haut
<b>Nombre de Client(e)s</b>									
Jura bernois <sup>a</sup>									
65-79 ans	297	360	368			406	426		
80+ ans	485	559	596			725	807		
Total 65+ ans	781	919	964			1'132	1'233		
Courtelay									
65-79 ans	129	148	151			168	176		
80+ ans	223	238	253			299	333		
Total 65+ ans	351	386	404			467	508		
Moutier									
65-79 ans	133	155	159			174	183		
80+ ans	219	235	251			309	344		
Total 65+ ans	352	390	409			484	527		
La Neuveville <sup>a</sup>									
65-79 ans	35	57	59			64	67		
80+ ans	44	86	92			117	131		
Total 65+ ans	79	143	150			181	198		
<b>Heures consacrées</b>									
Jura bernois <sup>a</sup>									
65-79 ans	10351	12'563	12'858	14'401	14'739	14'186	14'864	16'260	17'038
80+ ans	18871	21'781	23'203	24'394	25'985	28'251	31'439	31'639	35'210
Total 65+ ans	29222	34'344	36'061	38'794	40'724	42'436	46'303	47'899	52'248
Courtelay									
65-79 ans	4176	5'161	5'280	5'916	6'052	5'865	6'138	6'722	7'035
80+ ans	8255	9'262	9'862	10'373	11'045	11'641	12'958	13'038	14'512
Total 65+ ans	12431	14'424	15'142	16'289	17'097	17'506	19'095	19'760	21'547
Moutier									
65-79 ans	5085	5'403	5'534	6'194	6'344	6'080	6'381	6'970	7'315
80+ ans	9195	9'164	9'775	10'263	10'948	12'049	13'396	13'494	15'003
Total 65+ ans	14279	14'567	15'309	16'456	17'291	18'130	19'778	20'464	22'318
La Neuveville <sup>a</sup>									
65-79 ans	1091	1'998	2'044	2'291	2'343	2'241	2'345	2'568	2'688
80+ ans	1422	3'355	3'565	3'758	3'993	4'560	5'085	5'107	5'695
Total 65+ ans	2513	5'354	5'609	6'048	6'336	6'801	7'430	7'675	8'383

<sup>a)</sup> Y compris les communes de Gléresse et de Douanne-Daucher et (en 2007/08) les prestations de Spitex Twann-Ligerz-Tüscherz-Alfermée (TLT).

Sources: SAP (2010b); calculs HORNUNG études économiques et sociales.

## Annexe 2 : Bibliographie et abréviations

### Bibliographie

Conférence des statistiques du canton de Berne (2008)

Projections régionalisées de l'évolution démographique du canton de Berne jusqu'en 2030, Berne, résultats de détail non-publiés.

Gesundheitsdirektion Kanton Zürich (2004)

Pflegegrad-Umrechnungstabelle RAI/RUG und BESA, <http://files.hplus.ch/pages/HPlusDocument5110.pdf> (avril 2010).

Höpflinger François (2003)

Pflegebedürftigkeit und soziale Lebensformen im Alter, Exposé à la 4<sup>ème</sup> journée de gérontologie, Zürich.

Höpflinger François et Hugentobler Valérie (2005)

Familiale, ambulante und stationäre Pflege im Alter, Bern (Huber).

Hornung Daniel (2009)

Bases de planification pour la politique du 3<sup>e</sup> âge dans le district de Courtelary, dans : Commission pour la politique du 3<sup>e</sup> âge dans le district de Courtelary/Pro Senectute Arc Jurassien (éd.), Bases de planification pour la politique du 3<sup>e</sup> âge dans le district de Courtelary, Courtelary.

Office fédéral de la statistique (2009a)

Statistique des institutions médico-sociales 2008 – tableaux standard, Neuchâtel.

Office fédéral de la statistique (2009b)

BFS aktuell, Spitex-Statistik 2007, Neuchâtel.

Office fédéral de la statistique (2010)

ESPOP, statistique de l'état annuel de la population [www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01.htm](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01.htm) (mars 2010).

OPAH, 2010

Office des personnes âgées et handicapées, Liste des lits pour des personnes âgées dans des EMS (non-publiée).

SAP (2006)

Gesundheits- und Fürsorgedirektion des Kantons Bern, Zentrales System ; RAI/RUG-Gruppen und BESA-Punkte pro Stufe. [http://www.gef.be.ch/site/gef\\_alba\\_alter\\_heimaufenthalt\\_tarife\\_tabelle\\_zentrales\\_system\\_rai\\_rug\\_besa.pdf](http://www.gef.be.ch/site/gef_alba_alter_heimaufenthalt_tarife_tabelle_zentrales_system_rai_rug_besa.pdf) (avril 2010).

SAP (2007)

Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale, Politique du 3<sup>e</sup> âge dans le canton de Berne, Rapport intermédiaire, avril 2007, Berne.

SAP (2008)

Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale, Statistiques de l'aide et des soins à domicile 2003 - 2007, exploitation spéciale pour le district de Courtelary et le canton de Berne (non-publiée)

SAP (2010a)

Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale, Statis-

tiques des institutions médico-sociales 2007 et 2008, exploitation spéciale pour le Jura bernois (non-publiée).

SAP (2010b)

Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale, Statistiques de l'aide et des soins à domicile 2007 et 2008, exploitation spéciale pour le Jura bernois (non-publiée).

Service d'aide et de soins à domicile du Jura bernois (2010)

Données statistiques des 6 services 2006 – 2009 (tableau non-publié).

### **Abréviations**

ASAD	Aide et soins à domicile
EMS	Etablissement médico-social
OPAH	Office des personnes âgées et handicapées (de la SAP)
SAP	Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale
SOMED	Statistique des institutions socio-médicales